

Du Canal à l'Etang

Ville de Capestang

Bulletin d'informations municipales - Juillet 2017 - N°7



VOUS ENTREZ
DANS UNE ZONE PARTAGÉE



RESPECTEZ LES PIÉTONS ET LES CYCLISTES
STATIONNEMENT INTERDIT
HORS DES EMPLACEMENTS SIGNALÉS

*Fin des travaux
d'aménagement de la
rue Paul Bert :
Création d'une zone partagée*



Total Festum - La Danse des Treilles



Cérémonie du 8 Mai



Fête de Printemps à l'école maternelle



Repas des Aînés



1^{ère} randonnée Paddle, canoë, kayak
organisée par le club de Valras -plage, Med4play.



Valentin Antonuccio
1^{er} BMX Park Amateur au FISE Montpellier



Juin - Foire aux croûtes et musique sur
la place du marché



TCC - Equipes féminines championnes de l'Hérault



1^{er} troc plantes



Dans ce nouveau numéro, il est question du budget 2017 que nous avons voté, conformément à notre engagement, sans augmentation des taux des impôts communaux. Il s'inscrit dans notre volonté de vous proposer des services de qualité, de soutenir le tissu associatif et de mettre en œuvre des investissements pour améliorer le cadre de vie et conforter l'attractivité du village.

La création d'un troisième poste de médecin salarié au sein du Centre Municipal de Santé a été décidée. Cette décision est un choix fort, qui montre la confiance que nous avons dans ce service public de proximité. Avec près de 3000 consultations depuis l'ouverture, la montée en puissance est régulière. L'organisation avec trois médecins permettra plus de souplesse dans l'organisation, et surtout la mise en place de visites à domicile plus nombreuses, ce qui correspond aux attentes d'une patientèle plus âgée. Cette structure, la première dans l'Hérault, suscite d'ailleurs beaucoup d'intérêt. Nous recevons régulièrement des délégations de Communes de la Région qui viennent s'inspirer de notre réalisation.

Après trois années de travail, nous arrivons à ce qu'il est convenu d'appeler la « mi-mandat ». C'est l'heure d'un premier bilan global de notre action ! Parmi les 79 mesures que nous vous avons proposées en mars 2014, 37 sont réalisées, 21 sont en cours de réalisation et 21 restent à engager. Nous tenons donc nos engagements, avec ténacité, rigueur et méthode. Aménagements urbains, propreté, signalétique, marquage au sol, plantations... des actions sont en cours sur tous ces sujets, avec déjà des résultats tangibles.

Après le succès de l'édition 2016 (plus de 6000 spectateurs), une nouvelle édition du spectacle son & lumière « La légende de l'Etang », véritable alchimie entre la Collégiale, le Château et l'Etang, sera diffusée tous les mercredis du 12 juillet au 16 août. Avec une nouvelle mise en lumière encore plus spectaculaire, nous voulons créer un évènement incontournable pendant l'été, véritable outil de rayonnement touristique et culturel pour Capestang.

Soyez assurés de mon engagement et de celui de l'ensemble des Conseillers Municipaux pour faire de notre village un lieu où chacun(e) puisse s'épanouir.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été à Capestang !

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été à Capestang !

Pierre POLARD

Maire de Capestang

Vice-Président de la C.C. Sud-Hérault



3 **Édito**

4 **Finances**

7 **Aménagements urbains**

10 **Projets structurants**

12 **Informations municipales**

14 **Écoles / Jeunesse**

16 **Action sociale**

18 **Patrimoine**

20 **Animations**

23 **État civil**

Mairie de Capestang

Place Danton Cabrol - 34310 Capestang

Tel: 04 67 49 85 95

Email : mairie@ville-capestant.fr

Site internet : www.ville-capestant.fr



ville de Capestang.

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

et de 13h30 à 17h30.

Directeur de la Publication : Pierre POLARD - Rédaction : Service communication Mairie

Réalisation : Presse people Baillargues (34)

2016 : Un excédent global de 1 834 365 € !

Pour l'exercice 2016 du budget général, les dépenses de fonctionnement se sont établies à 2 659 925 € (+3,72% par rapport à 2015) et les recettes à 3 183 436 € (-1,56% par rapport à 2015), d'où il résulte une capacité d'autofinancement (CAF) de 523 511 € (-21,80% par rapport à 2015).

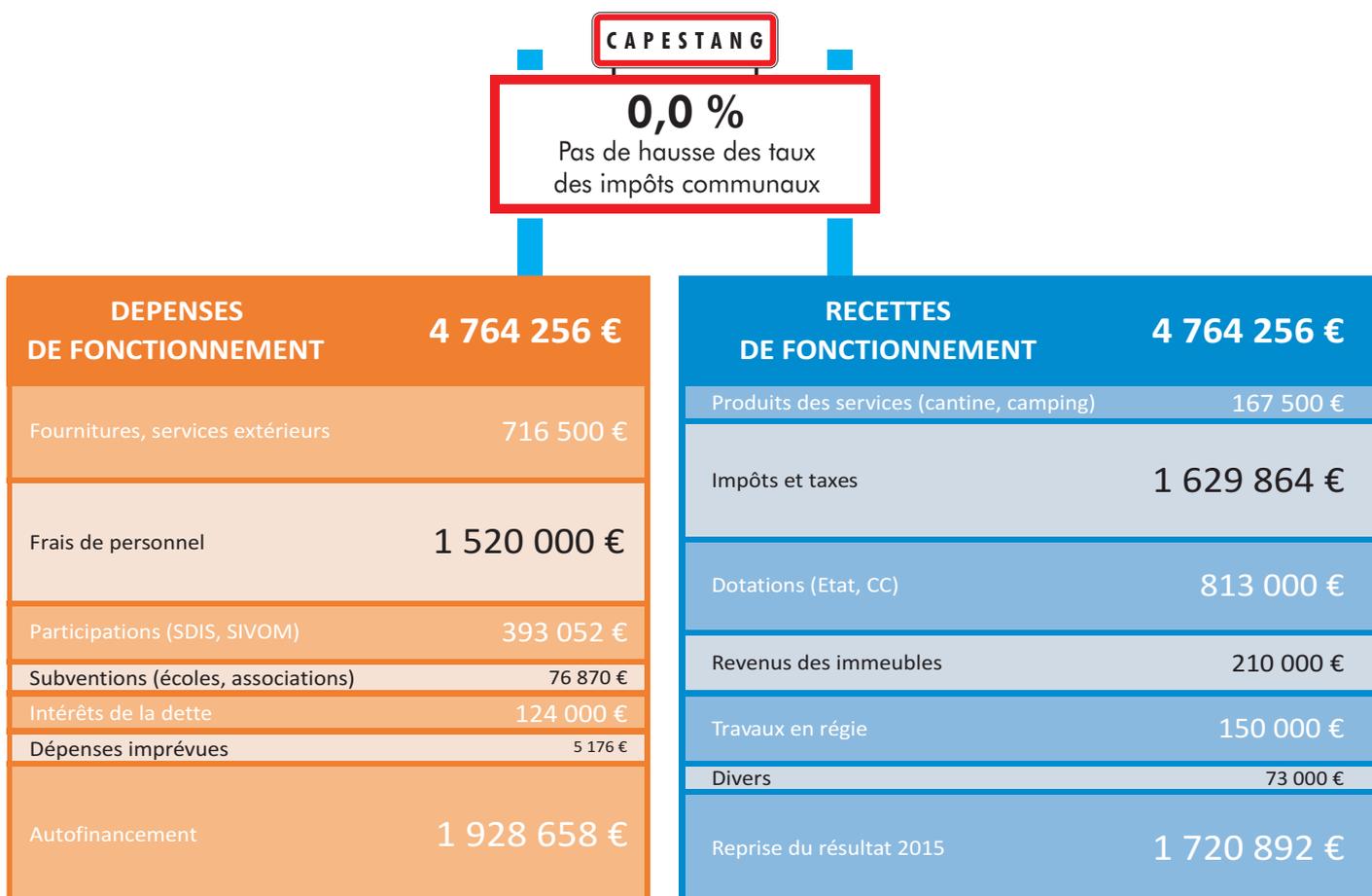
L'excédent global de clôture 2016 (fonctionnement et investissement) s'élève à 1 834 365 €, gage de la solidité financière de la Commune.

2017 : Un budget responsable et dynamique !

La structure de dépenses est désormais en configuration de « croisière » et n'évoluera pas de façon notable d'ici 2020, de même que le niveau de la CAF (sauf évolution des recettes).

Pour 2017, il n'y aura pas d'augmentation des taux des impôts directs communaux (taxe d'habitation et taxes foncières), conformément à nos engagements. Les subventions aux associations sont maintenues, à quelques ajustements près. Le budget participatif est reconduit à hauteur de 50 000 €.

En fonctionnement, le budget s'équilibre à 4 764 256 €.



L'autofinancement, qui apparaît en dépense de fonctionnement, est la ressource dégagée pour autofinancer une partie des investissements.

En investissement, le budget s'équilibre à 3 331 073 €

Les principaux projets :

- Parking « Ancien Hôpital » : 274 500 €,
- 1ère tranche Aire de lavage : 200 000 €
- Rue Paul Bert : 170 000 €
- Aménagements urbains : 170 000 €
- Bâtiments Communaux : 133 000 €
- Collégiale : 100 000 €
- Signalétique : 70 000 €
- Ecole : 50 000 € (Modernisation restaurant scolaire)

LES AMÉNAGEMENTS URBAINS 1 170 000 € - 2ème tranche de travaux D11 : 472 000 € (paiement) - parking ancien Hôpital : 274 500 € - rue Paul Bert : 170 000 € - aménagements divers : 120 000 € - marquage au sol : 40 000 €	AIRE DE LAVAGE (1ère tranche) 200 000 €	LA SIGNALÉTIQUE 70 000 €
	LES TRAVAUX EN RÉGIE 150 000 €	LE BUDGET PARTICIPATIF 50 000 €
COLLÉGIALE 100 000 €	LES BÂTIMENTS 133 000 €	L'ÉCOLE 50 000 €
		LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ 50 000 €
	AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS 30 000 €	ARROSAGE DES STADES 40 000 €



Budget de l'eau : des investissements importants !

En ce qui concerne le budget de l'eau, l'excédent global de clôture 2016 s'élève à 504 423 €, ce qui nous permet d'envisager sereinement la poursuite des investissements. L'année 2017 verra la poursuite de la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Assainissement et de Pluvial, avec 400 000 € de travaux prévus subventionnés à hauteur de 270 000 €.

En fonctionnement, le budget s'équilibre à 690 626 €. En investissement, le budget s'équilibre à 1 029 490 €.



CAPESTANG BUDGET

PARTICIPATIF

Le budget participatif : reconduit en 2017 !

Le budget 2016 comportait une innovation démocratique : la mise en place d'un budget participatif. Dans le budget d'investissement, une enveloppe de 50000 € était consacrée à la réalisation d'un projet issu des propositions des citoyens.

Seuls deux projets ont été transmis à la municipalité. Après analyse, il s'est avéré qu'un seul des deux rentrait dans les compétences de la Commune. Il s'agit d'un projet proposé par l'association « Les Amis de la Collégiale », visant à mettre en valeur le narthex de la Collégiale par l'ouverture des 3 baies qui donnent sur la place Jean Moulin et à son aménagement en espace d'information (projection vidéo, diffusion de musique classique...) La réouverture de ces baies devrait offrir à l'édifice une meilleure perspective venant de la rue de la République.

La faisabilité de ce projet sera étudiée, au regard de l'enveloppe prévue de 50 000 €.

Le renouvellement de l'expérience pour 2017 a été validé lors du vote du budget, avec une nouvelle enveloppe de 50 000 €.

Le budget participatif est avant tout une déclaration de confiance qui est faite aux citoyens. Il doit permettre de renforcer les liens entre eux, les institutions et leurs représentants, de garantir encore plus de transparence dans la gestion des finances publiques, d'inventer une nouvelle pédagogie de l'action publique, et de s'appuyer sur l'expertise et la créativité de tous.

Citoyens, associations, peuvent nous proposer leurs projets jusqu'à fin octobre.

Pour déposer un projet :

Par courrier :

Budget Participatif Capestang - Hôtel de Ville – Pl. Danton Cabrol - 34310 Capestang

Par mail :

mairie@ville-capestang.fr , en précisant « Budget Participatif » dans l'objet du mail

Rue Paul Bert : transformée en zone partagée !

La rue Paul Bert a été transformée en zone partagée !

Les travaux d'aménagement de la rue Paul Bert se sont achevés fin mars. Cette rue, qui est un accès au centre du village, a été transformée en zone partagée ou « zone de rencontre ». La circulation des véhicules à moteurs est désormais limitée à 20 km/h, les véhicules de plus de 3,5 tonnes y sont interdits (sauf services publics), les piétons y sont prioritaires.

Compte tenu de son étroitesse, il n'était pas possible de réaliser dans cette rue des trottoirs adaptés.

C'est pourquoi nous avons décidé de la transformer en zone de rencontre où les véhicules à moteurs ne sont plus prioritaires et doivent adapter leur vitesse de façon à respecter les autres usagers, notamment les piétons .

Ce type d'aménagement est de plus en plus utilisé dans les centres urbains, où les piétons sont très présents, ce qui est le cas de la rue Paul Bert.

La municipalité a fait le choix d'un traitement qualitatif avec un revêtement en béton désactivé et des dalles de pierre, afin de donner une belle image de l'entrée dans le centre du village.

Les travaux se sont élevés à 180 000 € HT pour les réseaux (subventionnés à hauteur de 75 000 € par le Département et l'Agence de l'Eau) et à 150 000 € HT pour la voirie.



Nouveaux Abribus



Deux abribus ont été installés, l'un Avenue de Nissan au niveau du stade, l'autre Avenue de la République au niveau du Monument aux Morts.

Ces équipements donneront plus de confort aux usagers des transports en commun, notamment les élèves des lycées qui prennent quotidiennement le bus.

Par ailleurs, l'arrêt de bus du stade a été aménagé pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.

Installation de mobilier urbain sur la RD11.



Barrières et potelets ont été installés par les services techniques municipaux sur la Rd11 pour protéger les piétons mais aussi pour éviter le stationnement "sauvage" des véhicules. Ces installations se sont poursuivies par la mise en place de plusieurs bancs le long du cours Belfort.

Ils permettront aux piétons de faire une pause lors de la traversée du village !

Marquage au sol



Dans le cadre de notre programme d'action en faveur de l'espace public, une opération de marquage au sol est en cours.

Il s'agit de mettre en évidence les passages piétons sur les grands axes et de retracer les autres régimes de priorité (stop, cédez-le-passage), ainsi que les lignes médianes et les places de stationnement.

Un marquage au sol de qualité, c'est un espace public mieux défini et plus de sécurité pour les usagers.

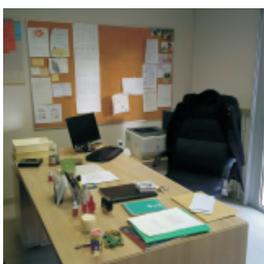
Avancement de quelques chantiers en cours

Dans le cadre de notre plan d'aménagement de l'espace public, voici quelques informations sur des chantiers en cours ou terminés:

- Aménagement d'un cheminement piéton du Pont de Pierre au cimetière et création de places de stationnement
- Aménagement du rond-point de la Croix de Fraïsse (entrée est du village) : plantation de quatre oliviers, des pierres viennent compléter cette installation dans l'esprit "méridional".
- Aménagement d'une jardinière en pleine terre (préconisations des "Villes et villages fleuris") aux abords du stade, à proximité de l'arrêt de bus aménagé pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Réfection de la clôture de l'aire de jeux du stade
- Mise en place d'un éclairage public provisoire sur la route de Poilhes, sur un tronçon jusqu'alors "aveugle" (merci à l'entreprise Bessière d'avoir accepté l'implantation des poteaux dans son enceinte). En attendant la réfection de cette voie et de ses abords...
- Travaux d'accessibilité : réfection de la rampe d'accès de la salle polyvalente, installation d'une porte automatique coulissante à la Mairie, installation de "mains courantes" à la Collégiale...



École élémentaire : travaux d'accessibilité et de rénovation



La mise en accessibilité du hall et du bureau du directeur est terminée.

Le bureau du directeur a été rénové (peinture et nouveau mobilier), pour de meilleures conditions de travail et de réception des parents.

Le hall intérieur a été entièrement repeint.

A venir : * Rénovation et insonorisation du restaurant scolaire* Poursuite du

remplacement du mobilier des classes (bureaux individuels, chaises réglables en hauteur)* Rénovation des auvents métalliques de la cour



Collégiale : des travaux d'urgences et d'embellissement !

Les travaux de dévégétalisation de la Collégiale ont permis de redonner du lustre et de la netteté aux façades de cet édifice qui le mérite.

Par ailleurs, des mesures conservatoires d'urgence, visant notamment à remédier aux problèmes principaux d'infiltration d'eau signalés par Les Amis de la Collégiale, ont été engagées.

Détail des travaux :

- * Travaux de maçonnerie pour l'étanchéité : 37 207.57 € HT
- * Réparation de vitraux les plus endommagés : 6 240 € HT
- * Restauration de décors peints : 8 880 € HT
- * Réhabilitation des lustres "historiques" : 17 600 € HT.

Un petit exemple "avant / après" sur la façade Nord !



Avant

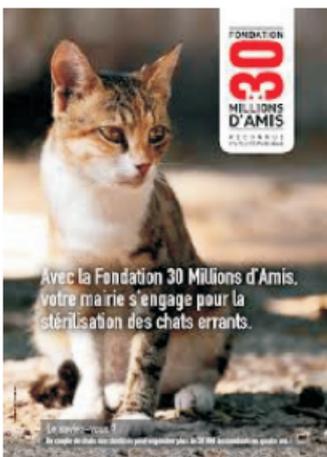


Après

Engagement "0 PHYTO"



Dans le cadre de l'engagement "0 phyto" de la commune, utilisation de techniques alternatives de désherbage de la voirie : ici le désherbage thermique. Le désherbage thermique s'effectue avec un appareil à flamme, comme une sorte de chalumeau portatif. Au contact de la flamme, les tissus végétaux éclatent et dépérissent rapidement



Campagne de capture de chats errants

La municipalité a enregistré des plaintes concernant les chats errants sur le territoire de la commune.

De ce fait, il a été décidé comme en 2016 d'organiser en partenariat avec la SACPA et l'association CLARA, une campagne de capture des chats errants ou sauvages, afin d'en réguler la population. Les chats ont été remis en liberté après identification et stérilisation.

Pour 2018, une convention de partenariat pour la stérilisation et l'identification des chats errants a été signée entre l'association 30 Millions d'Amis et la commune, cette convention induira la prise en charge d'une partie du coût de la prochaine campagne.

Centre Municipal de Santé : trois médecins pour plus de qualité de service !

Suite à une décision du conseil municipal, une organisation avec trois médecins a été mise en place pour répondre à une meilleure qualité de service et pour plus de souplesse. Nous pourrions ainsi répondre aux besoins de visites à domicile.

Aujourd'hui, le Centre Municipal de Santé est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 13h. Les patients bénéficient du tiers-payant généralisé, ce qui leur évite d'avancer les frais pour leur consultation.



NOUVEAU !

Installation sur le parking du Centre Médical d'une borne de recharge électrique.

Mise en service avant la fin de l'été



La nouvelle Gendarmerie en point de mire



Le dossier se précise au fur et à mesure des rencontres avec les instances dirigeantes de la Gendarmerie. Le projet, toujours situé dans le secteur dit « Les Cagnes » à l'entrée Est de la commune et en bordure de la RD11, connaît une nouvelle avancée dans l'optique de sa réalisation. En effet, la consultation pour la désignation d'un maître d'œuvre a été lancée par la commune.

Il s'agit de l'appel à candidature par concours d'architecture et d'ingénierie. La consultation s'est faite du 13 mars au 14 avril 2017. 22 dossiers ont été reçus. Le jury de concours du 16 juin, après examen des dossiers, établit la liste des 3 candidats retenus pour présenter chacun un projet architectural.

Le terrain de l'opération a une superficie de 5 450 m². La nouvelle caserne se compose de deux zones distinctes : La première, dite « technique », est dédiée à l'installation de la Brigade Technique Territoriale qui comprend l'accueil, les bureaux, l'espace police judiciaire, le parking visiteurs, la cour de service et les divers locaux techniques associés. La surface bâtie représente 560 m²

La deuxième, est exclusivement réservée aux logements des gendarmes. Elle regroupe pour cela 20 logements, parkings et équipements destinés aux familles. La surface bâtie atteint les 2 040 m².

Le projet inclut notamment l'aménagement des voies de desserte interne, les espaces verts et les clôtures. L'enveloppe financière affectée aux travaux est estimée en valeur de mars 2017 à 4 200 000 € HT.

Parking ancien hôpital

L'aménagement du cœur de ville se poursuit. Des investissements importants sont faits pour requalifier l'espace public et lui apporter toutes les caractéristiques techniques nécessaires à un cadre de vie agréable et facile d'usage au quotidien.

Après la rue Paul Bert et bon nombre d'opérations d'embellissement et d'équipements déjà réalisés, le chantier est engagé pour réaliser le parking de l'Ancien Hôpital. Situé au centre ancien du village, en bordure du Boulevard Pasteur et à proximité immédiate de La Poste, cet espace de stationnement public mettra à disposition 20 places supplémentaires.

La qualité esthétique est un élément fort dans le choix des matériaux: pierre naturelle, béton désactivé, enduit traditionnel à la chaux. L'aspect environnemental est respecté par un traitement de surface qui ne bouleverse pas profondément l'état actuel. Les arbres existants sont conservés et le nombre est doublé par des plantations nouvelles. Les zones de stationnement sont en dalle alvéolaire et la chaussée parking en stabilisé renforcé, offrant ainsi un espace minéralisé de teinte ocrée, prenant de fait l'apparence d'une cour de maison vigneronne.

L'insertion au boulevard n'est pas oubliée. Afin d'apporter le maximum de sécurité aux utilisateurs, l'accès au parking est intégré à l'aménagement de la section du boulevard qui part de la place Ferrer jusqu'après le virage dangereux de La Poste en direction du château (voir plan).

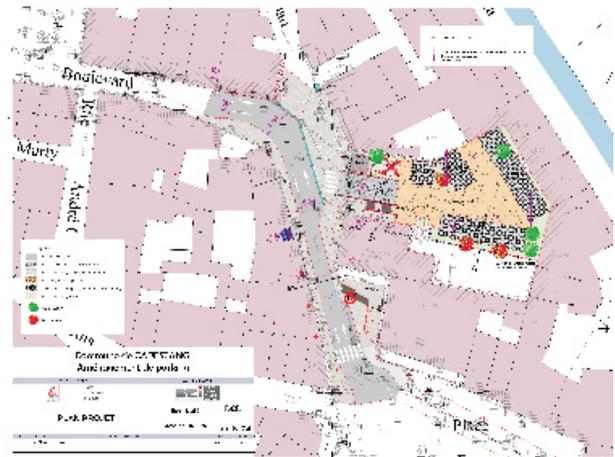
Un soin particulier a été porté sur les cheminements piétons qui sont sécurisés et accessibles avec un ralentissement des véhicules (rétrécissement de la chaussée de type écluse). Des places stationnement minute sont créées au droit du bureau de tabac et du cabinet de Kinésithérapie. Les trottoirs sont réalisés de

façon à permettre l'accessibilité aux différents commerces et établissements publics pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Un moyen de renforcer l'attractivité de l'appareil commercial du centre ancien en adaptant de façon globale l'espace public aux normes d'accessibilité.

Le parking est éclairé par des luminaires gérés par un variateur piloté par un détecteur de mouvement. Variation de puissance de 30% (fonctionnement normal) à 100% (détection de présence). Hauteur des candélabres 6,00m. Ce système permet d'économiser l'énergie et d'offrir un confort de faible éclairage aux riverains la nuit.

L'opération impose la démolition des wc publics existants. Ils sont remplacés par la mise en place d'une cabine sanitaire public équipée notamment d'un système de désinfection, lavage et séchage automatique de l'assise de la cuvette et du sol. Parfaitement intégrée au site avec un bardage Sapin du Nord et Mélèze, le revêtement est anti-graffiti et vandalisme.

La remise des offres entreprises a été fixée au 23 juin pour un démarrage du chantier prévu le 10 juillet avec une fin des travaux au 07 décembre 2017.



Dernière minute !!!! Aire de lavage : une étape importante a été franchie !

Le projet d'aire de lavage / remplissage pour les machines à vendanger et pulvérisateurs a franchi une étape importante.

En effet, les services de l'Etat ont validé notre dossier de demande de subvention. Le projet sera subventionné à hauteur de 80%.

Un grand merci aux techniciens de la CC Sud-Hérault, du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orb et du Libron, ainsi qu'au bureau d'étude qui nous a accompagnés tout au long de cette démarche, menée en un temps record !

Ce résultat est aussi bien sûr le fruit de l'engagement de la Commune et de la mobilisation collective de la profession viticole.



Départ à la retraite de Thierry BERGÉ

Elus, agents municipaux et retraités de la Commune se sont réunis le 20 mars 2017 dans la salle du Conseil Municipal pour célébrer le départ à la retraite de Thierry Bergé, dit « Titi ».

Le président de l'amicale du personnel, Christophe Choné, a conclu son intervention en souhaitant une bonne nouvelle vie de retraité à son ancien collègue, tout en lui remettant un cadeau.

Le Maire, Pierre Polard, a salué le dévouement, la bonne humeur et le sens du service public de celui, qui pendant 33 ans, a contribué efficacement à l'entretien des rues du village, ce patrimoine du quotidien de tous les capestanais.

En conclusion, le Maire a tenu à saluer, à travers Thierry Bergé, l'ensemble des agents municipaux. « Sans vous la volonté politique, aussi forte soit-elle, resterait lettre morte. Vous mettez en œuvre, chaque jour, les actions qui visent à améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens, chacun dans vos domaines de compétences. Elus, agents, restons mobilisés pour apporter le meilleur de nous-mêmes au service de l'intérêt général ! », a-t-il conclu.

La Maire a ensuite remis à Thierry Bergé un cadeau, ainsi que la médaille de la Ville. Le verre de l'amitié a clôturé cet événement convivial.



Opération tranquillité vacances : pensez-y !

Mairie Vigilante



CAPESTANG

A l'initiative de la municipalité, la Gendarmerie et la Police Municipale veillent sur les habitations pendant les vacances ou absences du domicile.

Cette opération comporte en plus des missions habituelles de la Police Municipale, un plus grand nombre de patrouilles dans le centre-ville, les zones pavillonnaires, mais aussi autour des commerces et bien sûr les habitations momentanément inoccupées.

Pour ceux qui souhaitent profiter de cette surveillance, il est possible de s'inscrire au bureau de la Police Municipale. C'est gratuit et confidentiel. La Police Municipale donnera des conseils et des recommandations pour améliorer la protection du domicile pendant votre absence au moment de vos vacances.

A partir d'une fiche d'information, les services de police organiseront des patrouilles régulières à des heures différentes. La Police Municipale informera les bénéficiaires par SMS à chacun de leur passage au domicile concerné.



Rejoignez-nous sur :
VILLE DE CAPESTANG



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS
sur inscription préalable
en Mairie
3^{ème} lundi de chaque mois



RAMASSAGE DECHETS VERTS
Les autres lundi

Distribution Sacs poubelles 2017 :



du 3 au 7 juillet
du 11 au 15 septembre
du 20 au 24 novembre

pour retirer les sacs, les personnes devront amener pour leur première distribution un justificatif de domicile.
Vous pouvez retirer des sacs Toutounet toute l'année



Moustique tigre : Les manières concrètes de s'en prémunir

Les femelles du « moustique tigre » *Aedes albopictus* pondent leurs œufs à sec et/ou à la limite des eaux stagnantes. Lorsque les conditions climatiques sont favorables (à partir du milieu du printemps), les œufs éclosent dès qu'ils sont au contact de l'eau : ils donnent alors des larves qui, au bout de 5 à 6 jours, donnent, après nymphose, des moustiques adultes et... piqueurs.

Les gîtes de reproduction d'*Aedes albopictus* sont de micro dimension, toujours en milieu urbain ou périurbain, jamais en milieux naturels humides ouverts. Ce sont, soit des biotopes naturels tels que des creux d'arbres, soit des petites collections d'eau artificielles (seaux, soucoupes, citernes, écoulement de gouttières, petits réceptacles d'eau...). Les gîtes de reproduction d'*Aedes albopictus* sont donc, en grande partie, fabriqués par l'Homme. Ils se trouvent souvent au sein des domiciles privés (cours, jardins...). Dans ce cas, il est impossible de les recenser tous, d'autant que beaucoup sont temporaires, aléatoires ou difficiles d'accès.

COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ?

- MATÉRIELS DE JARDIN, JOUETS,...**
Veillez à ce que tous les objets laissés dehors ne puissent devenir des gîtes potentiels. Videz-les, retournez-les ou rangez-les...
- DÉCHETS**
Veillez à jeter tous les déchets pouvant retenir l'eau.
- SOUCOUPES SOUS LES POTS DE FLEURS, SEAUX, ARROSOIRS,...**
Videz-les souvent (au moins une fois par semaine).
- PISCINES - BASSINS**
Entretenez-les régulièrement et évacuez l'eau retenue sur les bâches.
- GOUTIÈRES, RIGOLES, REGARDS D'ÉVACUATION**
Curez pour faciliter le bon écoulement des eaux.
- RÉCUPÉRATEURS ET RÉSERVES D'EAU**
Couvrez-les de façon hermétique, en apposant un voile moustiquaire fin ou un autre tissu.

L'ASTUCE !
Pour être tranquille tout l'été, mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos soucoupes conserveront l'humidité sous vos plantes sans devenir des gîtes larvaires pour les moustiques tigres.

La commune soutient Jonathan HUGOT



La Commune apporte son soutien pour la saison 2017 au pilote capestangais Jonathan Hugot, engagé dans la catégorie "Superbike 1000", l'élite nationale.

Ce jeune pilote prometteur, révélation de la saison 2016 portera les couleurs de Capestang sur les circuits.



Lors de la première course de la saison, sur le mythique circuit du Mans, il est monté sur le podium grâce à sa 3ème place. Nous lui souhaitons une bonne saison !

Vous pouvez le suivre sur sa page Facebook : <https://www.facebook.com/HugotJonathan34/>

Pour info, les horaires de la déchetterie intercommunale de Quarante :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Horaires d'Été : du 01 Avril au 31 Oct	08h30-12h00 14h30-18h00	08h30-12h00 14h30-18h00	08h30-12h00 14h30-18h00	08h30-12h00 14h30-18h00	08h30-12h00 14h30-18h00	08h30-12h00 14h30-18h00	09h00-12h00 Fermée

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.



Restaurant scolaire : Nouveau système de réservation, baisse des tarifs de la cantine et de la garderie.

Le nouveau système de réservation et de paiement du restaurant scolaire est en fonction depuis le 20 février... 106 repas avaient été réservés dès le premier jour, ce qui signifie que la quasi-totalité des parents se sont rapidement appropriés le système.

Ce système, fondé sur le portail internet permet d'inscrire son enfant d'un clic pour les repas scolaires. Les familles bénéficient d'une plus grande souplesse pour leur organisation : inscription possible jusqu'à la veille au soir 22h, possibilité de s'inscrire à l'avance

Garderie Matin / Soir	Tarifs actuels	Nouveaux tarifs	
		Famille imposable	Famille non imposable
1 ^{er} enfant	1,60 €	1,00 €	1,00 €
2 ^{ème} enfant	1,20 €	1,00 €	1,00 €
3 ^{ème} enfant et suivant	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Inscription	15 € / an	10 € / an	10 € / an

pour une période donnée. Il est bien sûr possible de payer en ligne par carte bancaire. Pour celles et ceux qui le souhaitent, le paiement en chèque ou espèce est possible en se rendant à la Mairie.

Par ailleurs, les nouveaux tarifs du restaurant scolaire et de la garderie, revus à la baisse, sont également entrés en vigueur. Les activités périscolaires (TAP) restent bien sûr gratuites pour tous !

Pour une famille dont l'enfant mangerait tous les jours au restaurant scolaire et serait inscrit à la garderie le matin et le soir, cela représente une économie annuelle de 208,80 € pour une famille imposable et 252 € pour une famille non imposable. Cela s'inscrit dans notre volonté de proposer des services publics de qualité accessibles au plus grand nombre.

Restaurant scolaire	Tarifs actuels	Nouveaux tarifs	
		Famille imposable	Famille non imposable
1 ^{er} enfant	3,90 €	3,80 €	3,50 €
2 ^{ème} enfant	3,50 €	3,40 €	3,20 €
3 ^{ème} enfant et suivant	3,00 €	2,90 €	2,85 €

Sensibilisation aux gestes et comportements qui sauvent

La municipalité organise une sensibilisation aux gestes et comportements qui sauvent pour les élèves de CM2 chaque jeudi après midi en petits groupes de 6 à 7 enfants en partenariat avec les sapeurs pompiers de la caserne de Capestang et ce dans le cadre des TAP, temps d'activité périscolaire.

Cette décision de la commission scolaire a été prise en prévision de leur prochaine entrée au collège où ils pourront passer le PSC1.

En attendant ils apprennent à se protéger, se mettre en sécurité en même temps que la personne victime, donner l'alerte, contacter les numéros d'urgence et

transmettre les informations nécessaires, localisation, nature, la conduite à tenir pour l'examiner, les questions à poser, la vérification du pouls et de la respiration, la position latérale de sécurité.

Une remise de diplôme sera organisée à la fin de l'année scolaire pour récompenser les enfants qui peuvent être acteurs de la sécurité civile et qui sont d'ores et déjà sensibilisés aux risques et peuvent sauver une vie

En même temps cette formation aux gestes qui sauvent a été élargie à l'ensemble du personnel des écoles maternelles et primaires et notamment les animateurs des temps d'activités périscolaires TAP et également au personnel de la cantine de l'école François Mitterrand.





Remise des dictionnaires pour les CM2

Remise des dictionnaires offerts par la municipalité aux enfants du CM2, pour clôturer leur cycle en primaire et bien débiter leur entrée en 6ème.

Élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants

Félicitations au nouveau Maire des enfants de l'école élémentaire Bastien ANDREU.



Interventions Total Festum

Pour la 3ème édition de TOTAL FESTUM à Capestang, les enfants des écoles ont participé à des Ateliers d'initiation aux danses traditionnelles occitanes.

Ces ateliers ont eu lieu du 22 au 24 mai 2017 dans les écoles maternelles, au primaire, au collège et à l'école de musique et ont concerné environ 450 enfants. Ils ont été animés par les trois musiciens de Camille en bal. Les enfants ont été ensuite invités à une mise en pratique le samedi 27 mai sur la place du village avec l'ouverture d'un grand balèti à partir de 20h00. Les parents et enseignants se sont joints à eux.

Total festum à Capestang est le fruit d'un partenariat entre le cac34 collectif d'artistes de Capestang, la région Occitanie Pyrénées Méditerranée, la Communauté de Communes Sud Hérault et la Mairie de Capestang.



École maternelle



Collège Paul Bert

Sorties scolaires



Maternelle :
Visite de La Vallée des Tortues à Sorède



Classe de voile : CM1 avec Mme Puel
et CE2/CM1 avec Mme Bernard



Malibert : CP avec Mme D. Bernard



Auvergne : CE1 avec Mme Manès



Saint Enimie en Lozère: CM2 avec Mr Bothorel
Du Canal à l'Étang - Juillet 2017

Votre avis nous intéresse

La municipalité a le projet de créer des logements aidés pour personnes âgées autonomes mais aussi à mobilité réduite. Ce concept répond à un besoin destiné à des personnes qui ne peuvent plus rester seules chez elles mais qui n'envisagent pas encore d'intégrer l'EHPAD. Au centre de ce local, une salle multi activités qui répondra à des attentes avec des ateliers animés par des professionnels etc....

Si vous pensez que vous pourriez être intéressés prochainement ou à plus long terme, merci de venir vous inscrire en mairie à l'accueil.

Aide au permis de conduire à Capestang !

C'est la crise aussi pour les jeunes et nous connaissons tous les difficultés qu'ils peuvent rencontrer pour trouver un travail dans une région où les moyens de locomotion ne correspondent pas toujours aux besoins liés à l'emploi. Aussi la Communauté de communes Sud-Hérault propose aux jeunes une aide au financement du permis de conduire de 150 à 500 €. Cette aide, dont le montant varie selon les ressources du jeune et de sa famille, est attribuée en contrepartie d'un engagement citoyen de 35 à 70h (selon statut) dans une association de son choix.

Pour en bénéficier il faut :

- être âgé de 18 à 25 ans
- résider sur le territoire de la Communauté de communes Sud-Hérault
- être candidat à l'examen du permis de conduire pour la première fois
- avoir un projet établi (scolaire, professionnel et/ou de vie)

De plus le CCAS de Capestang, confronté aux préoccupations des jeunes en recherche d'emploi a décidé de participer à ce financement à hauteur de 100 €, dès lors qu'il répond aux critères instaurés par Sud Hérault et allègera ainsi la facture finale.

Les dossiers sont à retirer au PIJ, à Capestang, près du camping.



Régie des Pompes Funèbres : renouveau d'un service public



La Commune a décidé de rendre à nouveau pleinement opérationnelle la Régie Municipale des Pompes Funèbres. Désormais, ce service public est en mesure de proposer l'intégralité des prestations : fourniture du cercueil, soins du corps, mise en bière, transport du corps. Pour cela, un appel d'offres a été lancé pour sélectionner des fournisseurs qui compléteront les prestations effectuées par les agents municipaux.

Il ne s'agit bien évidemment pas d'entrer en totale concurrence avec les acteurs privés du secteur concurrentiel, mais de proposer un service approprié financièrement, basé sur des prestations calibrées au plus juste, et en mesure de répondre aux besoins élémentaires des familles touchées par un décès des leurs.

Cette initiative est en parfaite cohérence avec notre volonté de proposer toujours plus de services publics de proximité.

Pour toute information complémentaire, contacter en Mairie Muriel Alonso.

Aux futurs et aux anciens clients de l'épicerie solidaire



Merci de venir déposer un dossier avec vos documents d'identité (cni + livret de famille) de ressource (bulletins de salaire + attestation CAF ou MSA de juin juillet aout) et dernière quittance de loyer, et ce **AVANT LE 1^{ER} SEPTEMBRE**, la commission se réunissant début septembre.



Un jardin potager pédagogique.

Bientôt un potager à l'épicerie solidaire ! Les ateliers se multiplient et se diversifient..... La réalisation du parking « ancien hôpital » n'occupera pas toute la surface disponible pour la création des 20 places

de stationnement (voir article de présentation du projet de parking page 11). Une partie de la superficie est dédiée à la mise en place d'un jardin potager pédagogique. Ce jardin, qui jouxte le bâtiment de l'épicerie sociale, sera mis à la disposition de ses membres.



Ce jardin tant attendu par les adhérents de l'épicerie va s'organiser prochainement. Il fonctionnera sous l'égide de Jacques Cardona, notre « maître »

jardinier. Le choix des plantations donnera lieu à un échange entre les bénéficiaires de l'épicerie mais sera dicté par les saisons et leurs contraintes.

Nous avons déjà des contacts avec des jardiniers « solidaires » pour récupérer graines et semis.

Ce sera l'occasion de former des jardiniers qui, peut-être par la suite, pourront mettre en pratique leur savoir dans leur jardin potager ou qui débouchera éventuellement sur un emploi dans ce domaine. Les gestionnaires de l'épicerie ont anticipé en prévoyant un budget pour s'équiper en matériel et outillage.

De plus ce sera les prémices de notre projet de jardins familiaux qui a pris un peu de retard en raison d'imprévus liés au terrain. En effet nous avons bien l'intention d'appliquer le zéro phyto et de sensibiliser les habitants de Capestang et les usagers à ne pas utiliser de pesticides et à apprendre comment lutter efficacement et naturellement contre les pucerons et autres insectes.

Enfin, notre objectif est de satisfaire exclusivement les clients de l'épicerie en cultivant des légumes et des plantes aromatiques en tenant compte des goûts et des envies de chacun.

Nous ne manquerons pas de communiquer dès que nous aurons avancé sur la création des jardins familiaux qui se feront en concertation avec toutes les personnes qui seront intéressées par ce projet."



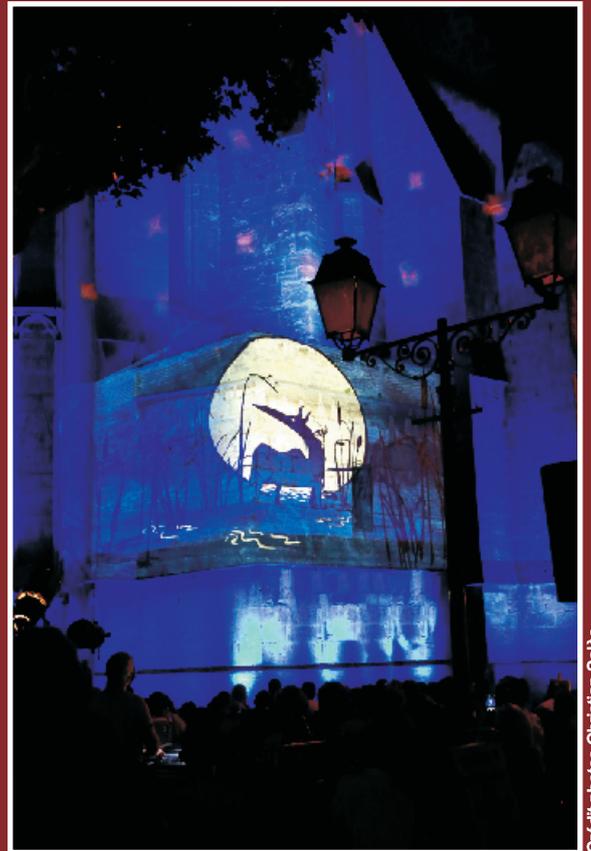
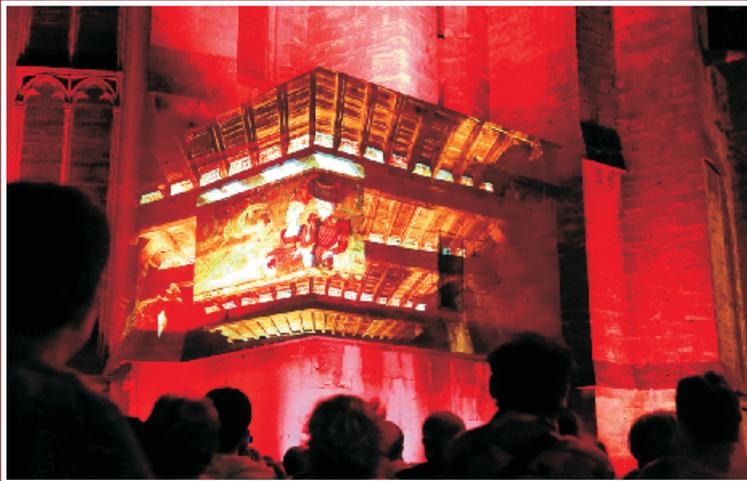
Canicule, fortes chaleurs, adoptez les bons réflexes.

Signaux d'alerte : crampes, fatigue, maux de tête, fièvre, vertiges, nausées, propos incohérents... Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, appelez le 15.

A partir de 60 ans ou en situation de handicap, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé. A cet effet, le Centre Communal d'action Sociale (CCAS) de la Mairie de Capestang est en mesure d'apporter conseils et assistance à toute personne en difficulté, dont elle aura connaissance. Pour vous même ou l'un de vos proches, vous pouvez contribuer à ce geste de prévention en appelant le CCAS au : 04 67 49 85 90.

Nouvelle mise en lumière de la collégiale et de la légende de l'étang. Lancement le 12 juillet.

Participez au lancement de la nouvelle saison du son & lumière le 12 juillet 2017 à 22h15, en présence de son concepteur, Christian Salès, qui dévoilera les secrets de fabrication de ce spectacle qui met en scène le patrimoine de Capestang. Une rencontre privilégiée à ne pas manquer !



Crédit photos Christian Salès



Visites LO CASTEL

Accompagnées



Du Château des Archevêques de Narbonne



Visites libres de
9 h à 12 h et 14 h à 18 h
(mercredi - jeudi - vendredi)

Visites accompagnées
sur RDV

Musée du Plafond peint

- Histoire du Château
- Eléments frappants
- Découverte et approche des décorations de la salle d'apparat



LIBRE	COMMENTEE	Réservation
2.00 €	3.50 €	LO CASTEL - CAPESTANG
Château + Collégiale St Etienne		07.87.75.08.99 - 04.67.93.40.90
7.00 €		lo.castel@frcapestang.org






VISITES DE LA

COLLEGIALE SAINT-ETIENNE





VISITES COLLEGIALE

de juin à septembre

lundis, mardis, samedis,
dimanche s et jours fériés

à 17h et 18h30

autres jours possibles sur rendez-vous



ASCENSION DU CLOCHER

A 43 METRES
(5 pers. Minimum)

Comprenant :

- z Histoire de la Collégiale
- z Visite du Beffroi (cloches)
- z Visite des terrasses
- z Panorama à 360°
- z Pot de bienvenue (vins de producteurs locaux)

12 - 18 Ans	Adulte	RENSEIGNEMENTS
2.50 €	5.00 €	OTI Canal du Midi au St Chinian
Gratuit jusqu'à 12 ans		04 67 37 85 29 - 06 62 42 67 37

Activités sportives et culturelles pour la rentrée 2017 proposées par Lo Castel, Mairie de Capestang :

Vous pouvez retirer la nouvelle plaquette au Castel avec le détail des horaires et des tarifs. Découvrez la et n'hésitez pas à nous contacter au : 04.67.37.51.23 ou au 07.87.75.08.99

Gym stretching abdos fessiers	Yoga
Judo et baby judo	Sophrologie
Jujitsu	Poterie modelage
Marche	Atelier de customisation
Capemoto	Atelier Photo avec Smartphone et tablette
VTT	Arts Ludiques
Zumba	Jeux de cartes/société
Arts pastiques et créatifs	Parladissa (occitan)
Chorale internationale	Conversations franco/anglaises
Guitare	Body Ballet
Danse jazz-danse classique	Danse de salon
Art du fil (crochet, tricot, couture)	

L'été à la Médiathèque Max Derruau

Horaires d'été à partir du 10 juillet 2017 :

mardi :	9h00-12h00
mercredi :	9h00-12h00 et 13h30-17h00
jeudi :	9h00-12h00 et 13h00-17h00
vendredi :	13h30-19h00
samedi :	9h00-12h00 et 13h30-16h00



ASTRONOMIE

TOUT PUBLIC

Conférence et observation du ciel au télescope

Ciel mon ami



Animation présentée par **Michel Gravereau**
de l'association **Ciel mon ami**

Vendredi 28 juillet à 20h
Animation gratuite et sur inscription

Médiathèque Max Derruau

tel 04 67 00 21 09 / fax : 04 67 32 45 12
courriel : mediatheque@villecapestang.fr
<http://www.facebook.com/mediathequecapestang>
blog : <http://mediathequecapestang.wordpress.com>



Juillet



8-09 : A partir de 18 h 30 **RENCONTRE FANFARES**, dans les rues, Place Jean Jaurès et Cour du Château. Gratuit. Rens : www.facebook.com/Fanfare-Les-mains-sur-le-capot.

12-19-26 : **SON & LUMIÈRE**, Place Jean Jaurès - GRATUIT.

28-29 : **GUINGUETTE DES BRACEJAÏRES**, derrière Salle Polyvalente.

30 : **CAPESTANG CLASSIQUE**, rendez-vous de véhicules sur le parking de la salle Nelson Mandela en matinée.

Août



2-9-16 : **SON & LUMIÈRE**, Place Jean Jaurès - GRATUIT.

9 : **HERAULT SPORT**, au Stade Municipal. GRATUIT pour tous les enfants.

27 : **CAPESTANG CLASSIQUE**, rendez-vous de véhicules sur le parking de la salle Nelson Mandela en matinée.



Septembre

2 : **CONCOURS PETANQUE**, 15h, buvette et petite restauration sur place.



10 : **MATINÉE FORUM DES ASSOCIATIONS**, Animations, buvette et restauration sur place.

16-17 : **JOURNÉES DU PATRIMOINE**

17 : **"RONDE CAPESTANAISE 2017"**, Départ du Rallye organisé par Capestang Classique.

24 : **CAPESTANG CLASSIQUE**, rendez-vous de véhicules sur le parking de la salle Nelson Mandela en matinée.

Octobre

1-21 : **JOURNÉE DE L'ESPOIR**, Kermesse et Animations au profit de la Ligue contre le Cancer.

29 : **CAPESTANG CLASSIQUE**, rendez-vous de véhicules sur le parking de la salle Nelson Mandela en matinée.

Novembre

26 : **CAPESTANG CLASSIQUE**, rendez-vous de véhicules sur le parking de la salle Nelson Mandela en matinée.

Décembre

3 : **MARCHÉ DE NOËL**, de 9h00 à 18h00, salle Polyvalente, organisé par Lo Castel et la Mairie de Capestang.

Fêtes du 14 Juillet

Animations Gratuites



14 Juillet

9h00-12h00 : **Concours de pêche à la ligne**. Grillade, route de Carcassonne

9h00-18h00 : **Ball Trap**, cabanon de Peset, buvette et petite restauration

17h00 : **Jeux pour enfants**, place Jean Jaurès



21h00 : **Distribution des flambeaux** devant la mairie

21h30 : Départ de la **retraite aux Flambeaux** accompagnée par **la fanfare PEANUTS**



22h30 : **Bal populaire** avec l'**Orchestre Laure FORESTIER**, place Jean Jaurès



23h00 : **Feu d'artifice au canal**



15 Juillet

22h : **CONCERT Muriel Falzon Quartet**,
« **Con Alma** », chants du Brésil, Espagne,
Catalogne....
Place Jean Jaurès.

Fête d'Août

Attraction foraine et buvettes tenues par les associations locales

4 Août

Buvette du Handball Club Capestang et Football Olympique Sud Hérault

19h30-20h30 :

Apéritif concert avec l'Orchestre ARIA

22h : **Grand bal** avec l'ORCHESTRE ARIA

Place Jean Jaurès



5 Août

Buvette de l'École de Rugby

Toute la journée : **Baptême d'hélicoptère** sur terrain du Rond Point InterMarché entrée du village



19h30-21h30 :

QUARTET SWAMP

21h30 : **Dr FRANCK**
Multidiffusion, DJ.



6 Août

Buvette de l'ABBXV

Toute la journée : Baptême d'hélicoptère sur terrain du Rond Point InterMarché entrée du village.

Rencontres autour du livre et de la poésie par AMAVICA, Cour du Château Buvette et petite restauration.

Inscriptions au 06 08 75 61 08

9h00-12h00h : **Concours de pêche à la ligne**. Grillade, route de Carcassonne

9h00-18h00 : **Ball Trap**, cabanon de Peset, buvette et petite restauration

14 h 30 **CONCOURS DE PETANQUE** ouvert à tous, boulodrome, buvette et petite restauration

19h30-21h30 : **Duo Avé l'accent, Camille et Dalèle**, chant et accordéon

22h00 : **L'Art à Tatouille**, musique languedocienne à partager

24h00 : **DJ**



Les naissances du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Des erreurs se sont glissées dans le bulletin précédent, toutes nos excuses aux personnes concernées.

Nom Prénom	Date	LIEU
ANDREU Alizé	04 décembre 2016	BEZIERS
BENAVENT Simon Hendrick	29 juin 2016	BEZIERS
BONNAFOUS Noah Henri Serge	26 mai 2016	BEZIERS
BORNESCU Adryan Georges	30 octobre 2016	BEZIERS
BRUNON Mélody Ghislaine Gisèle	13 novembre 2016	BEZIERS
CHETTOU Lucy	15 novembre 2016	BEZIERS
CUESTAS Sophia Fabye Loli	05 novembre 2016	BEZIERS
DE OLIVEIRA MORAIS Kelly Victoria	17 septembre 2016	BEZIERS
DJERMOUNE Liam	10 janvier 2016	BEZIERS
DUCLOS Gabin Paul	29 septembre 2016	BEZIERS
DOUCHET Rémy	31 octobre 2016	BEZIERS
GARCIA Lydie Juliette	28 février 2016	NARBONNE
HÉRAIL Ibrahim Edine Sabri	20 avril 2016	BEZIERS
IZQUIERDO Anaé Lola Marie	24 avril 2016	BEZIERS
LAGMIRI Lukas Jean-paul dominique	01 mai 2016	BEZIERS
LEFRANC Mélissa Kaori	21 juillet 2016	NARBONNE
LOTELLIER Heyden Pierre Maurice	05 septembre 2016	BEZIERS
MAUGARD Léa Karine	28 novembre 2016	BEZIERS
NAVARRO Nahé Noam	19 novembre 2016	BEZIERS
PUEYO Ana Lisa	11 novembre 2016	BEZIERS
TORRES Matéo Julien Marius	10 octobre 2016	NARBONNE
VINET Alice Coline	25 juin 2016	BEZIERS
WOITTEQUAND Sofia Amélia	19 juillet 2016	BEZIERS

VIE ASSOCIATIVE

Publication de deux articles d'associations qui ne sont pas parus dans le bulletin de janvier 2017, nous leurs présentons nos excuses pour cet oubli.



CHEZ LES DONNEURS DU SANG

Suite à une volonté d'une poignée de donneurs capestanais et après une mise en sommeil de l'ancienne amicale, l'Association Capestang pour le Don du Sang Bénévole » a été créée, pour un

secteur couvrant Capestang et Montels.

Cette association a pour but principal :

De dynamiser le don volontaire et bénévole

De promouvoir le don du sang par le recrutement de nouveaux donneurs, ce qui permettra de garder Capestang comme site de prélèvement,

D'assurer un lien avec l'Établissement Français du Sang.

Dès sa création, l'Association a obtenu le soutien du CFA Les Buissonnets, en la personne Mme Gros, la Directrice, et certains de ses élèves qui se sont proposés d'assurer, entre autres, l'information via le Net. Merci à tous.

Afin de renforcer la petite équipe actuelle, il est fait appel à toutes les bonnes volontés qui souhaitent œuvrer pour la bonne cause.

Dès 2017, l'association se mettra vraiment en place et lancera un appel de cotisation dont le montant devrait s'avérer modeste.

Les Vétérans Olympique Midi-Lirou



Depuis plusieurs années, l'équipe Vétérans de l'Olympique Midi-Lirou représente Capestang dans le championnat départemental. Participe aux tournois de fin de saison dans la région comme sur une des photos. L'équipe est toujours en recherche de nouveaux joueurs de plus de 35ans pour évoluer tout au long de la saison. Le groupe remercie la mairie pour son aide et sa participation dans la continuité de ce groupe, et dans la rénovation d'une salle pour entretenir l'esprit de groupe après les rencontres.

La Ville de Capestang présente

SON & LUMIÈRE

les 12, 19, 26 juillet et 2, 9, 16 août 2017

NOUVELLE
MISE EN LUMIÈRE

LA LÉGENDE DE L'ÉTANG

une création de Christian Salès



CAPESTANG

SPECTACLE GRATUIT - PLACE JEAN JAURÈS - 22H15



Ville de Capestang